

Diplôme de niveau 3 - Formation en alternance : apprentissage - CODE DIPLÔME : 50023442 - FICHE RNCP : RNCP35974

MFR LE CHALET - 9 RUE LA FONTAINE 38490 ST-ANDRE-LE-GAZ - 04 74 88 10 33 - mfr.le-chalet.st-andre@mfr.asso.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce diplôme permet d'intégrer une entreprise de menuiserie ou d'agencement. Le professionnel qualifié prend en charge la pose d'aménagements intérieurs et extérieurs (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers, mobilier), tout en assurant des travaux d'isolation et d'étanchéité. Son activité se partage entre l'atelier (découpe et assemblage) et le chantier (pose et ajustement).

Compétences clés

- Techniques : Maîtrise des matériaux (bois, alu, composites...) et des processus de fabrication/usinage.
- Adaptabilité : Ajustement de la pose en fonction des contraintes de structure, d'étanchéité et de confort sur le terrain.
- Rigueur : Organisation du chantier, respect des règles de sécurité et gestion écoresponsable des déchets.

Le + de la formation : Un apprentissage encadré par des professionnels experts, au sein d'infrastructures modernes (ateliers équipés et salles de cours connectées).

PRÉREQUIS

- Obtenir l'accord d'une entreprise pour un contrat d'apprentissage sur 24 mois
- Accessibilité possible aux personnes en reconversion
- Début de contrat d'apprentissage maximum dans les 3 mois après le début de formation

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation. Validation de l'inscription 15 jours après l'entretien

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible :

- aux jeunes ayant 15 ans d'ici le 31/12/2026 et jusque l'année des 30 ans (avec possibilité de dérogation).

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).

Septembre 2026



DURÉE

- **910 heures** suivant les années de formation de formation au CFA pour les 2 années d'apprentissage (en présentiel)
- Modularisation du parcours en fonction du profil de l'apprenti

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Poser des ouvrages dans le domaine du bâtiment (portes, fenêtres, escaliers, volets, cloisons, parquets...)
- poser des ouvrages dans le domaine de l'agencement (magasins, bureaux, stands, cuisine, salle de bains, rangement...)

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Total en heures

Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	128
Mathématiques - Sciences physiques	110
Langue vivante	44
Arts appliqués	43
E.P.S	69
Prévention Santé Environnement	48
SOUS TOTAL	442

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé	101
Technologie professionnelle Travaux pratiques Atelier	325
Réalisation d'un chef d'oeuvre	42

SOUS TOTAL 468

TOTAL GÉNÉRAL : 910 heures

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Au terme de cette année de formation, le jeune obtiendra le CAP Menuisier installateur en CCF.

Le CAP peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un Brevet Professionnel Menuisier (BP).

INDICATEURS

- **86% de réussite à la session 2025** tous examens confondus.
- 90% jeunes issus d'une formation en menuiserie poursuivent une autre formation en menuisier ou deviennent salariés

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation) et de Contrôles Formatifs.

Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **1 à 2 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.